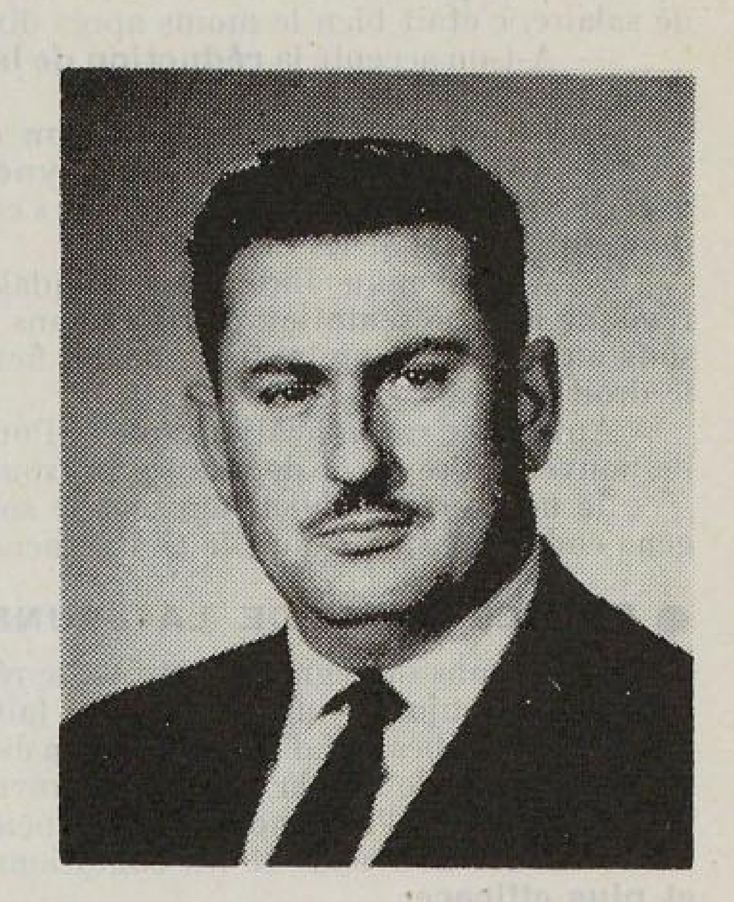
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

Département du Loiret — 1re circonscription (Orléans-Est)

Electrices, Electeurs,



De récents événements ont révélé aux Français qui pouvaient encore en douter la **carence du régime gaulliste.**

Préoccupé de coûteux voyages et de vaines parades diplomatiques, le Chef de l'État a gravement négligé les problèmes intérieurs de notre Nation.

Se détournant de l'opinion du Peuple, au mépris de la minorité du Parlement, son Gouvernement n'a su ni prévoir ni comprendre le mouvement massif de contestation soulevant la dalle de dix ans de pouvoir absolu.

La paralysie et le chaos issus de l'incapacité de ce pouvoir ont brusquement menacé nos institutions. Et si le Pays a su recouvrer son calme, ce n'est certes pas aux discours du Général que nous le devons mais à **la sagesse du monde du travail** et au sang-froid des Syndicats.

Depuis des années et plus particulièrement à l'occasion des élections de l'année dernière, **la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste dénonçait les fautes du Pouvoir.** Celui-ci voudrait aujourd'hui faire croire à quelque ténébreuse subversion. Il cherche simplement à détourner l'attention des électeurs de la responsabilité écrasante qui pèse sur une majorité inconditionnelle servilement soumise aux volontés d'un monarque vieilli.

Les républicains que nous sommes n'ont pas à changer un terme du programme dressé par la Fédération qui réunit **le Parti Radical, le Parti Socialiste, la Convention des Institutions républicaines et les clubs.**

● SUR LE PLAN DE LA POLITIQUE GÉNÉRALE

Les exigences du monde moderne imposent un régime fort, c'est vrai, et la Constitution, dans ses grandes lignes ne saurait être remise en cause. Mais à la condition expresse que le **Président de la République** rende compte de ses actes **devant les représentants du Peuple, c'est-à-dire le Parlement.**

Je ne saurais accepter le fameux « domaine réservé » c'est-à-dire la rupture de nos alliances, ou la signature de nouveaux traités sans autres motifs que les chimères ou les rancunes d'un guide providentiel.

Je me refuse énergiquement à voir, sans contrôle, dévorer nos finances par les dépenses d'**une force de frappe aussi ruineuse qu'inutile,** et immorale que dangereuse. Je place au premier rang de mes devoirs la défense des libertés. **Libertés communales** d'abord, sources de toutes les autres libertés, et dont mes fonctions de Maire et de Conseiller Général me permettent d'apprécier l'importance, mais aussi la faiblesse devant la **menace technocratique du régime.**

Liberté syndicale indispensable devant la concentration actuelle des entreprises et seule susceptible d'aider à la promotion ouvrière.

Liberté individuelle enfin et ses corollaires la liberté de parole et la **liberté de l'information** que la propagande officielle cherche à étouffer dans un O. R. T. F. monopolisée.

● SUR LE PLAN DE L'ÉCONOMIE

Un plan est nécessaire à l'édification d'une économie moderne. Encore faut-il qu'il soit approuvé par les électeurs et que le pouvoir s'engage à le réaliser en lui consacrant les ressources financières indispensables. Or, aucun plan n'a été mené à son terme par le régime gaulliste, et le Pays risque de s'enfoncer dans un relatif sous-développement. Les dépenses de prestige doivent faire place aux **investissements nécessaires à l'équipement national** (voies de communication, autoroutes, ports, **téléphone,** etc.). Au lieu de prôner l'étalon-or et de défier les monnaies étrangères, le Ministère des Finances ferait mieux de réformer **un système d'imposition accablant** pour les salariés et **décourageant** pour les travailleurs non salariés. L'expérience d'autres pays permet de dire que l'**allégement fiscal** relance l'industrie et favorise l'essor des petites et moyennes entreprises, de l'**artisanat** et du **commerce,** que le régime actuel condamne à la disparition.

L'Agriculture enfin, restructurée, est capable de surmonter son malaise actuel si on lui rend l'**indexation des prix agricoles,** mesure équitable qu'un Gouvernement radical avait appliquée et que le Pouvoir gaulliste lui a retiré.

● SUR LE PLAN SOCIAL

Dans ce domaine comme dans le domaine économique, à cause de ses dilapidations, l'État n'a pas fait son devoir.

Est-il admissible que les hôpitaux demeurent dans l'état de délabrement que nous leur connaissons ?

Est-il normal qu'il ne soit pas possible à un grand pays moderne de **réaliser annuellement 600.000 logements** accessibles aux travailleurs ? Et que ni les allocations familiales ni le contrôle des naissances ne soient réformés véritablement.

Est-il honnête de ne pas rétablir dans leurs droits imprescriptibles les **Anciens Combattants** et les Victimes de Guerre ?

Est-il supportable qu'après tant de belles paroles, **les Rapatriés** n'obtiennent pas les indemnités auxquelles ils ont droit ?

Est-il concevable (et ce fut l'origine véritable des récentes secousses populaires) que soient rejetées ou différées **les justes revendications ouvrières ;** sans doute a-t-on précipitamment consenti quelques hausses de salaire, c'était bien le moins après dix ans de « stabilisation », mais :

— A-t-on accepté la **réduction de la durée du travail,** conséquence inéluctable de l'évolution des méthodes et de l'automation ;

— A-t-on réglé la **revalorisation des salaires féminins ;**

— A-t-on garanti les **pouvoirs syndicaux** et instauré une **cogestion progressive** n'ayant rien de commun avec le trompe l'œil de l'association « capital travail » ni avec le paternalisme de la fameuse « participation » dont on nous rebat les oreilles ;

— A-t-on enfin abrogé les scandaleuses **Ordonnances de la Sécurité Sociale** qui ont pratiquement révoqué la représentation ouvrière dans les Conseils des Caisses, réduit les prestations et majoré les cotisations sous un fallacieux prétexte de déficit fictif. Ce qui constitue une rétrogradation sociale encore jamais vue dans le droit français.

Autant de revendications que le Pouvoir n'a pas satisfaites et qui constituent les brûlots prêts à provoquer de nouvelles grèves et de nouveaux troubles.

Je ne saurais oublier non plus le sort des **personnes âgées** privées du fond de solidarité, affligées d'une gêne constante, mais dont le Gouvernement ne craint pas de manifestations de force.

● SUR LE PLAN DE LA JEUNESSE

En dix ans de règne incontesté, le régime pouvait facilement prévoir les conséquences de l'explosion démographique d'aujourd'hui. Il ne l'a pas fait et devant un **chomage menaçant,** devant le déphasage entre l'enseignement et les besoins d'une Société en évolution rapide, devant enfin des **structures archaïques des Facultés,** il était inévitable que la jeunesse se révolte.

Retrouvant l'**autonomie** des anciennes universités, enseignants et étudiants recherchent en commun les méthodes nouvelles et les conditions d'une **cogestion** débouchant sur un **enseignement plus humain et plus efficace.**

Est-il besoin de souligner que, tel que je le conçois, le rôle du Gouvernement consiste à développer la recherche scientifique, revaloriser la fonction enseignante, et étendre la gratuité à l'enseignement supérieur.

Il s'agit en un mot de poursuivre dans le cadre universitaire l'œuvre républicaine naguère entreprise avec l'**école publique** et laïque.

Sans oublier, bien entendu, la place qui revient à une réelle **politique des sports et des loisirs.**

● SEULE LA PAIX PEUT PERMETTRE LA RÉALISATION DE CE PROGRAMME

J'ai déjà dit combien l'armement atomique coûte à notre économie et hypothèque notre politique.

Mais en plus de cette perte financière, il présente un danger réel de conflit mortel.

Je désapprouve les risques que nous fait courir une telle politique étrangère et je désire comme vous certainement, que la **paix au dehors** de notre patrie et **la paix sociale** au-dedans permettent aux générations montantes de réaliser leurs aspirations légitimes.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Ne vous abstenez pas, dès le 1er tour, Votez pour des Républicains ayant le souci seul de **servir la France et d'y voir régner la Liberté et la Justice Sociale.**

Remplaçant éventuel :

Roland BEAULIEU

Arboriculteur
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier du Mérite Agricole
Président de la Fédération départementale des délégations cantonales de l'Education Nationale
Président national et départemental des Groupements communaux de Protection des Cultures

Jean-Claude ALDEBERT

Docteur-vétérinaire
Maire d'Artenay
Conseiller général du Loiret

Candidat de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

Vu, le Candidat.

IMP. DU BOURDON-BLANC, ORLÉANS